

**BATLA MINERALS**  
**Société Anonyme au Capital de 53.500 €**  
**1 Rue de la Sauvagine**  
**34920 Le Crès**

**RCS Montpellier B 493 056 162**

---

**Rapport du Conseil d'Administration du 5 août 2019**  
**à l'Assemblée Générale Mixte du 19 septembre 2019**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre Société à l'effet notamment de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2019 , de décider du transfert du siège social de notre Société et de décider la suppression de l'article 39 des statuts.

Les convocations prescrites par la loi ont été régulièrement effectuées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.



BATLA MINERALS S.A. est une société française d'investissement, spécialisée dans la détention et l'exploration de titres miniers avec une spécialisation sur l'extraction de diamants. Elle est cotée sur le Marché Libre de NYSE – Euronext Paris depuis mai 2007. Sa stratégie est de se focaliser sur son portefeuille actuel de titres miniers.

BATLA MINERALS S.A. concentre son activité sur l'Afrique australe et cherche en priorité à exploiter des concessions minières de diamants et de tungstène.

#### **RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE CONSOLIDE**

- 1.1 Situation et activité du Groupe
- 1.2 Analyse des affaires et de la situation
- 1.3 Principaux risques et incertitudes
- 1.4 Exposé sur les résultats économiques et financiers
- 1.5 Présentation des comptes consolidés
- 1.6 Tableau des résultats du Groupe

#### **RAPPORT SUR LA SITUATION ET L'ACTIVITE DE LA SOCIETE**

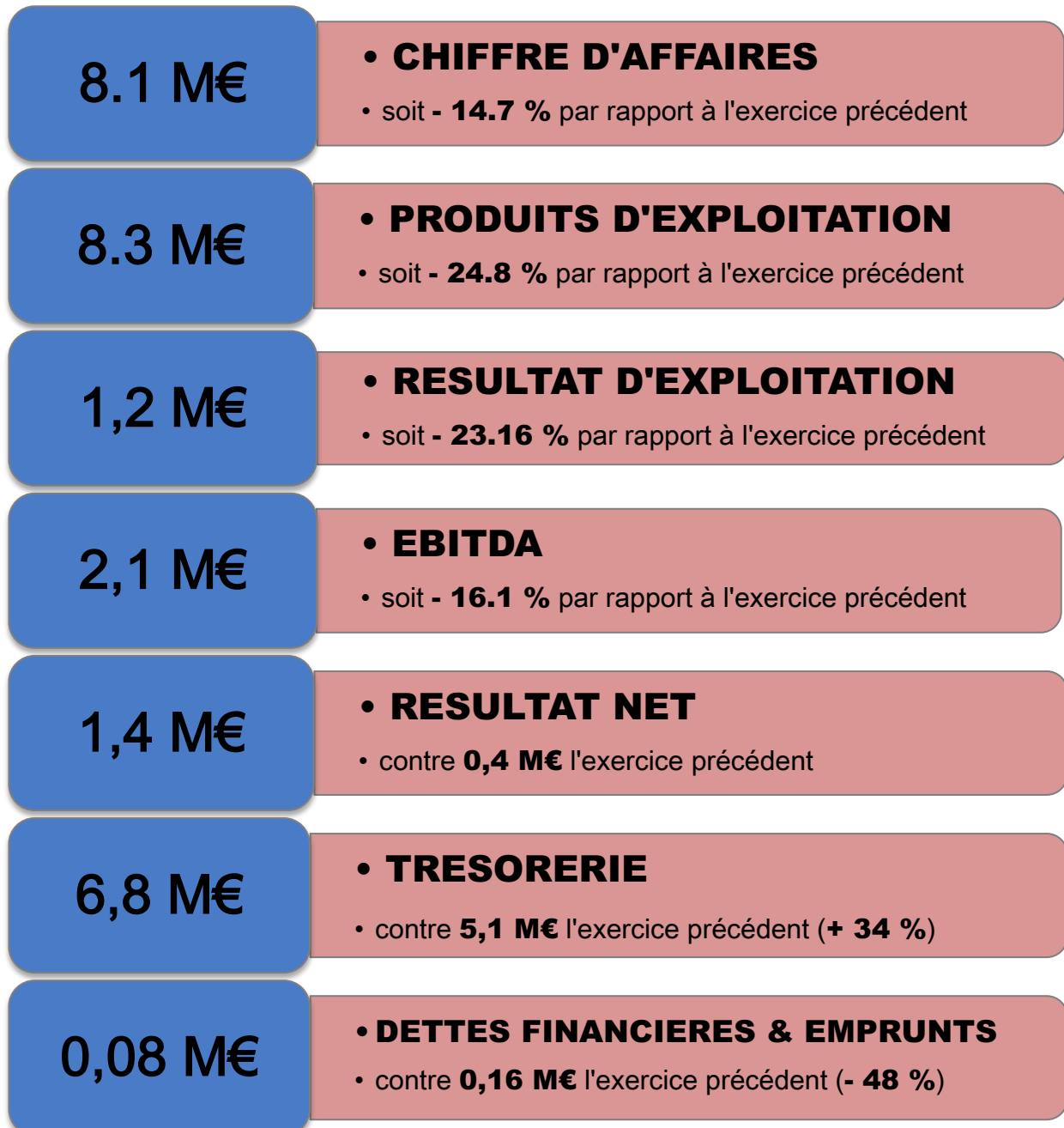
- 2.1 Activité et situation de la Société
- 2.2 Perspectives d'avenir
- 2.3 Principaux risques et incertitudes
- 2.4 Evénements importants post clôture
- 2.5 Recherche et développement
- 2.6 Capital social et participation
- 2.7 Présentation des comptes annuels
- 2.8 Affectation du résultat
- 2.9 Délais de paiement
- 2.10 Conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce
- 2.11 Informations concernant les mandataires sociaux
- 2.12 Modalités d'exercice de la Direction Générale
- 2.13 Nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes
- 2.14 Information relative à la participation des salariés au capital social de la société
- 2.15 Dépenses non déductibles fiscalement
- 2.16 Rapport sur le gouvernement d'entreprise
- 2.17 Tableau des résultats de la Société
- 2.18 Transfert du siège social et modification corrélatrice des statuts
- 2.19 Suppression de l'article 39 des statuts

## I - RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE CONSOLIDE

### 1.1 Situation et activité du Groupe Batla Minerals

#### 1.1.1 Faits marquants

##### ❖ Zoom sur les éléments chiffrés



#### ❖ Investissement dans la carrière d'Elsana (le granit)

Le groupe détient une participation nette de 26% dans une carrière de granit dans la région du Cap occidental, en Afrique du Sud, qu'il détient depuis plusieurs années. Au cours du second semestre de l'exercice, le conseil d'administration a examiné et approuvé un investissement dans une modernisation d'usine à Elsana pour un montant total de 5,5 millions de rands ( $\pm 340$  k €). Le Groupe a respecté ses droits de financement et réalisé un investissement supplémentaire de 2,9 millions de rands ( $\pm 180$  k €) à Elsana, l'autre actionnaire apportant le solde du financement requis. L'usine modernisée sera pleinement opérationnelle au cours du premier trimestre du nouvel exercice et devrait produire en moyenne 1 000 tonnes par jour de granite vendable principalement destiné aux industries de la construction de routes et de la construction. La carrière d'Elsana contient plus de 2 millions de tonnes de granite exploitable.

#### ❖ Vente du projet Uranium

À la suite d'une démarche d'une tierce partie, le conseil a considéré et jugé approprié de vendre la totalité de la participation du Groupe dans son projet Uranium. Le prix du marché du produit uranifère vendable au cours des dernières années a limité la capacité du Groupe à faire passer ce projet à une phase d'exploitation minière. En conséquence, le conseil a jugé prudente la décision de vendre. L'acheteur potentiel a rempli toutes ses obligations. La vente est soumise à l'approbation réglementaire du Département des ressources minérales, actuellement en cours de traitement.

#### ❖ Vente de Tungstène

Après avoir reçu une offre d'achat de l'un des autres actionnaires actuels du projet, il a été décidé de vendre les intérêts du groupe dans ce projet. Ces dernières années, le groupe n'a pas été en mesure de faire avancer ce projet de manière significative en raison de divers problèmes d'accès au site. Après mûre réflexion, le conseil a décidé de se départir du projet Tungsten. Le produit brut de ZAR 2,6 M ( $\pm 164$ K) a été reçu au cours de l'exercice et toutes les conditions suspensives ont été remplies.

#### ❖ Projet Kolo

En septembre, les activités de prospection de la kimberlite de Sekameng ont été arrêtées après le traitement de 8 697 tonnes de matières à l'usine de Kolo. En octobre, les activités de la phase 1 (exploitation minière) de la kimberlite de Kolo ont été achevées après le traitement de 32 921 tonnes. En novembre 2019, les diamants récupérés au cours de la phase minière expérimentale de Kolo et de Sekamaneg ont été exportés à Anvers pour adjudication. L'appel d'offres a été retardé en raison des conditions actuelles du marché



*Nouveau Investissement dans la carrière d'Elsana (le granit)*

**1.1.2 Activités du Groupe**

Les activités du Groupe sont réparties en 3 branches principales :

- Activité liée aux minéraux précieux : le diamant
- Activité liée aux la Construction : Granit

## DIAMANT

LETSENG (Lesotho) : Alluvial Ventures  
(Pty) Ltd


KOLO (Lesotho)  
Reskol Diamonds Mining (Pty) Ltd

## GRANIT

Elsana Quarry (Province du Western Cap  
/ RSA):

Elsana Quarry (Pty) Ltd

### 1.1.2.1 Activité « Diamant »

Site de LETSENG	
<b>Localisation</b>	
<b>Société</b>	Alluvial Ventures (Pty) Ltd
<b>Statut</b>	En activité
<b>Minerai</b>	Diamant
<b>Méthode de minage</b>	Mine à ciel ouvert
<b>Forme</b>	Concessionnaire / Contrat d'opérateur minier

La société Alluvial Ventures (Pty) Ltd exploite une concession sur le site de Letseng (Royaume du Lesotho) pour le compte de la société Letseng Diamonds Ltd, filiale de la société Gem Diamonds International Ltd.


La société Alluvial Ventures (Pty) Ltd, dont le contrat de concession arrivait à échéance fin décembre 2018, a conclu un nouvel accord avec le concédant, la société Letseng Diamonds, pour une durée supplémentaire de 30 mois, soit jusqu'en juin 2020.

Alluvial Ventures (Pty) Ltd (AV) continue de traiter un mélange de matériaux de carénage et de qualité inférieure fourni par Letseng Diamonds aux termes du contrat. AV continue à entretenir d'excellentes relations de travail avec Letseng et explore activement les opportunités de création de valeur ajoutée pour les deux parties.

L'activité annuelle, décomposée par trimestre, est reprise dans le tableau ci-dessous :

Période	Exercice clos le 31 mars 2019					Exercice clos le 31 mars 2018				
	T1	T2	T3	T4	Exercice	T1	T2	T3	T4	Exercice
<b>Nombre de Tonnes</b>	283.153	293.951	317.514	267.333	1.161.951	279.979	294.611	322.582	208.320	1.105.492
<b>Carats</b>	1.992	2.724	2.693	2.459	9.868	2.641	3.395	3.474	1.710	11.220
<b>Teneur / 100 Tonnes</b>	0.70	0.93	0.80	0.92	0.85	0.94	1.15	1.07	0.82	1.01

L'activité générée par la société Alluvial Ventures a permis de vendre **9.437 carats** sur l'exercice clos le 31 mars 2019 pour un revenu annuel de **ZAR 145,9 M** (soit **9,19 M€**).

Site de KOLO	
<b>Localisation</b>	
<b>Société</b>	Reskol Diamonds Mining (Pty) Ltd
<b>Statut</b>	En développement des infrastructures / En « phase test »
<b>Minerai</b>	Diamant / Exploitation de filons de kimberlite
<b>Méthode de minage</b>	Mine à ciel ouvert
<b>Forme</b>	Batla est détenteur de 60 % des intérêts de la société

Pour mémoire, le Groupe, via sa filiale Reskol Diamonds Mining (Pty) Ltd, a obtenu le droit minier du site de Kolo au Lesotho, délivré par le « Department of Minerals and Energy » en juillet 2011.

Ce droit à miner comprend 2 sites d'exploitation :

- le site de Kolo qui comprend un filon de kimberlite s'étendant sur environ 1,3 HA et dont les résultats antérieurs ont démontré la présence de diamants selon une densité de 10,1 carats / hecto tonnes.
- Le site de Sekameng qui comprend un filon de kimberlite s'étendant sur environ 4 HA et dont la teneur en diamants n'a pas été identifiée précisément. Pour cela des tests in situ seront nécessaires pour pouvoir déterminer le potentiel estimatif de ce filon.


Au 31 mars 2019, la phase d'expérimentation initiale de la kimberlite de Kolo était terminée. Au total, 32 921 tonnes de matériaux ont été extraites et traitées et un total de 1844 carats ont été récupérés. Seuls trois des quatre types de kimberlite identifiés ont été échantillonnés en raison de problèmes d'accès liés au quatrième. Les activités de prospection sur le site de Sekameng ont été achevées au cours de la période; 8697 tonnes de matériaux ont été extraites et traitées, et 140 carats ont été récupérés.

En novembre, les carats disponibles ont été exportés à Anvers et préparés pour appel d'offres. Un total de 1745 carats est disponible pour être soumissionné. L'objectif est

de vendre ces diamants lorsque les conditions du marché s'amélioreront. Dans l'intervalle, la société a engagé un consultant externe pour l'assister dans les aspects environnementaux et sociaux de la préparation du projet Kolo pour la phase deux de l'exploitation minière. La société reste en contact permanent avec le gouvernement du Lesotho en ce qui concerne l'exploitation future du projet.

Ainsi, la société Reskol Diamonds Mining (Pty) Ltd n'a pas généré de Chiffre d'affaires pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019.

### 1.1.2.2 Activité « Uranium »

Site d'EDENBURG (Mooifontein)	
<b>Localisation</b>	
<b>Société</b>	Paddy's Pad 1183 (Pty) Ltd
<b>Statut</b>	En « sommeil »
<b>Minerai</b>	Uranium / Concentré de « Yellow Cake » U <sub>3</sub> O <sub>8</sub>
<b>Méthode de minage</b>	Mine à ciel ouvert
<b>Forme</b>	Batla est détenteur de 74 % des intérêts de la société avec une option pour acquérir les 26 % restants

En mars 2015, le Groupe a reçu du « Department of Minerals Resources » (DMR) la demande de délivrance du permis à miner sous condition de faire un dépôt de garantie pour la réhabilitation du site (post exploitation minière) pour un montant de ZAR 51 Millions.

Le Groupe négocie avec le DMR une réduction du dépôt de garantie, basé sur ses propres évaluations. De plus le prix de vente de l'Uranium (U<sub>3</sub>O<sub>8</sub>) a évolué durant l'année entre US\$ 21.05 / livre et US\$ 29.10 / livre, soit à un cours bien en deçà de prix de vente permettant la viabilité du projet (cf § 1.1.3)


Au 31 mars 2019, l'activité « Uranium » ne générant donc pas de Chiffre d'Affaires.

Au cours de l'année, une tierce partie a demandé au groupe de racheter sa participation totale dans le projet Uranium. En tenant dûment compte des prix actuels du marché du produit uranifère vendable (qui sont en baisse depuis plusieurs



années) et de leurs conséquences sur les perspectives économiques du projet Mooifontein, le conseil a décidé d'accepter l'offre présentée. L'acheteur a rempli toutes ses obligations de paiement. La vente est soumise à l'approbation réglementaire du Département des ressources minérales, actuellement en cours de traitement.

### 1.1.2.3 Activité « Tungstène »

Site de RIVIERA Tungstène	
<b>Localisation</b>	
<b>Société</b>	Bongani Minerals (Pty) Ltd
<b>Statut</b>	activité
<b>Minerai</b>	Tungstène, Molybdène, Light Rare Earth Elements
<b>Méthode de minage</b>	Mine à ciel ouvert
<b>Forme</b>	Batla est détenteur de 61,25 % des intérêts de la société avec une option pour obtenir 4 % supplémentaires


Lors de l'exercice précédent, le groupe avait demandé à GR Engineering Services (société australienne) de réaliser une étude préliminaire afin de déterminer la viabilité économique du projet "Tungsten". Après une analyse minutieuse des informations fournies dans le rapport final, il a été décidé de ne pas poursuivre les études.

Au cours de l'exercice en cours, le groupe a reçu une offre d'achat de l'intégralité de la participation du groupe dans le projet de l'un des actionnaires actuels du projet. Après avoir dûment pris en compte les défis actuels en matière d'accès au site et les récents rapports sur les données économiques du projet, le conseil a jugé prudent de se départir du projet.

Le produit brut de la vente, d'un montant de ZAR 2,6 M (± €164 k), a été reçu au cours de l'exercice et toutes les conditions de vente ont été remplies.

Au 31 mars 2019, l'activité Tungstène n'avait pas généré de revenus.

### 1.1.2.3 Activité « carrière de granit »

Site de ELSANA Granit	
<b>Localisation</b>	
<b>Société</b>	Elsana Quarry (Pty) Ltd
<b>Statut</b>	En activité
<b>Minerai</b>	Granit (pour la construction et la construction de routes)
<b>Méthode de minage</b>	Mine à ciel ouvert
<b>Forme</b>	Batla est détenteur de 26 % des intérêts de la société

Cela concerne l'activité de la société Elsana Quarry (Pty) Ltd dont le Groupe détient 26 %, qui exploite une carrière de granite, sise à proximité de Malmesbury, dans la province du Western Cap (République d'Afrique du Sud). Elsana exploite et transforme du granite qui est vendu au secteur de la construction de routes et de la construction.

La direction d'Elsana a présenté aux actionnaires un budget pour de nouveaux investissements vers la fin de 2018. Les actionnaires ont accepté ce nouveau budget et ont convenu de financer le capital requis de 5,5 millions de ZAR ( $\pm$  340 k €) en proportion du capital déjà détenu. Le groupe Batla fournit ZAR 2,9 millions de ZAR de financement.

Les travaux de modernisation de l'usine devraient être achevés d'ici le premier trimestre du nouvel exercice, après quoi Elsana devrait améliorer ses perspectives économiques grâce à des niveaux de production soutenus et à la satisfaction de la demande existante de ses produits pour ses clients.

L'activité générée par Elsana Quarry(Pty) Ltd n'a pas eu d'impact significatif dans les comptes arrêtés au 31 mars 2019.

### 1.1.3 Difficultés rencontrées

#### ❖ **Relatives à l'activité « Diamant »**

##### Marché général du diamant

Au cours de la dernière année, le marché des diamants bruts a connu une concurrence accrue des diamants synthétiques (cultivés en laboratoire), ce qui a eu un impact significatif sur le segment inférieur du marché (valeur et taille). On s'attend à ce que ce risque concurrentiel sur le marché des diamants bruts (naturels) continue à devenir plus invasif et ait une influence sur les prix des diamants bruts obtenus lors des appels d'offres. Au cours de l'année, le groupe a subi les effets de ce risque de marché.

##### Concernant le site minier de Kolo et Sekameng (Lesotho)

Les activités d'essai minier se sont poursuivies à Kolo au cours du premier semestre de l'année avec plusieurs défis. Parmi celles-ci, la principale était l'accès au site minier loué afin d'accroître la capacité du barrage de boues et de développer les zones d'exploration.

L'accès à l'une des phases kimberlitiques a été étendu (au-delà de l'exploration préalable) au cours de longues négociations avec la communauté. La capacité du barrage boue était un obstacle à l'augmentation du taux de production, ce qui a allongé le calendrier pour atteindre les objectifs de production de la phase 1.

L'accès intermittent à une quantité suffisante d'eau et à une capacité de barrage boue était la principale cause du temps supplémentaire nécessaire au traitement du matériau kimberlit ciblé. La phase d'exploitation minière à Kolo s'est achevée au cours de l'exercice. Un total de 32921 tonnes ont été traitées et 1867 carats ont été récupérés.

La phase de prospection de la kimberlite Sekameng a été lancée au cours de l'exercice après de longues négociations avec la communauté. Cela a retardé le début mais a eu un impact limité sur le temps pris pour mener à bien la prospection. La société a décidé d'arrêter la phase de prospection de la kimberlite de Sekameng en septembre après qu'un total de 8697 tonnes aient été traitées et que 140 carats aient été récupérés. L'accès à la kimberlite était limité par la communauté et nécessiterait des négociations futures avec la communauté pour être résolu.

La perspective d'amener le projet de kimberlite Kolo dans la prochaine phase de production à grande échelle dépend de divers facteurs. La société a entamé un processus au cours de l'année pour traiter chacun de ces facteurs de la manière suivante:

- Relocalisation des membres de la communauté qui résident actuellement dans la zone du bail minier. Un consultant externe a été

engagé pour assurer la liaison et les interventions auprès de la communauté requises. Les résultats de ce plan d'action pour la relocalisation seront examinés et pris en compte par la société en collaboration avec le représentant du gouvernement du Lesotho avant toute décision de relocation.

- L'accès à une alimentation en eau suffisante est une condition préalable à la production. Diverses interventions communautaires ont eu lieu pour garantir un approvisionnement en eau suffisant. Les représentants du gouvernement du Lesotho ont été impliqués dans ce processus.
- L'accès à une source d'électricité est nécessaire pour améliorer la viabilité économique de ce projet. À ce jour, la société dépend entièrement de générateurs diesel pour son approvisionnement en électricité. Le but serait de travailler avec le gouvernement du Lesotho pour évaluer un éventuel accès à l'électricité sur le site minier.

#### ❖ Relatives à l'activité « Tungstène »

Vous vous souviendrez que le Groupe a reçu le renouvellement de la licence d'exploration pour le tungstène, le molybdène, les éléments de terres rares légères, le zinc, le cuivre, l'or et l'argent le 21 décembre 2015 pour une période de 3 ans. L'accès au site a été problématique, puisque l'entreprise devait demander une modification du plan d'utilisation des sols (modification du zonage), qui sera définie par une ordonnance sur l'aménagement du territoire (LUPO).

Pour poursuivre le programme de prospection défini, la société a déposé une demande de modification de zonage temporaire auprès du gouvernement local en août 2012.

La décision rendue par la municipalité de Berg River le 29 août 2013 n'était pas favorable au groupe. La société a fait appel de cette décision et Bongani Minerals (Pty) Ltd a répondu positivement à toutes les objections soulevées par les parties intéressées, bien que celles-ci concernent davantage le stade de l'exploitation minière que celui de la prospection.

Le 4 avril 2014, la municipalité de Berg River a répondu qu'elle était incapable de modifier sa décision et que le rezonage n'était pas autorisé. Le dernier recours à la disposition du groupe consiste à déposer une requête auprès de la Haute Cour sud-africaine pour demander une modification du plan d'utilisation des sols.

Compte tenu des coûts à supporter, le Groupe a depuis lors préféré différer cette procédure.

Le conseil a jugé prudent de vendre ce projet au cours de l'année en raison des difficultés rencontrées pour faire avancer ce projet.

### ❖ Relatives à l'activité « Uranium »

En mars 2015, le Groupe a reçu du « Department of Minerals Resources » (DMR) la demande de délivrance du permis à miner sous condition de faire un dépôt de garantie pour la réhabilitation du site (post exploitation minière) pour un montant de ZAR 51 Millions.

Le Groupe a lancé un processus avec le DMR pour obtenir une réduction du dépôt, sur la base de ses propres évaluations. De plus, le prix de vente de l'uranium (U3O8) a fluctué entre 21,05 USD / lb et 29,10 USD / lb au cours de l'année. Ces prix sont bien inférieurs au prix requis pour la viabilité économique du projet.

Compte tenu de ces facteurs, le conseil décide d'accepter l'offre d'un tiers d'acheter le projet.

#### **1.1.4 Perspectives d'avenir**

##### ❖ Au niveau de l'activité « Diamant »

###### Concernant le site minier de Letseng (Lesotho)

Le contrat entre Alluvial Ventures (Pty) Ltd et Letseng Diamonds a été renouvelé jusqu'à la fin du mois de juin 2020.

Le Groupe continue d'essayer d'obtenir un contrat à long terme avec le concédant de licence et s'efforce de continuer à travailler en tant que partie prenante sur ce site minier.

###### Concernant le site minier de Kolo (Lesotho)

Une fois la phase d'extraction minière test achevée, le projet a pour objectif principal d'évaluer la viabilité économique de l'exploitation minière à grande échelle à Kolo. Le groupe a fait appel à un consultant externe pour aider à résoudre les problèmes liés à la communauté avant que le projet ne puisse passer à la phase suivante. Il est très important que la société continue de collaborer étroitement avec le gouvernement du Lesotho afin de répondre aux principales exigences pour l'avenir de ce projet, à savoir: un accès illimité à la zone des droits miniers; accès à un approvisionnement en eau suffisant pour maintenir les niveaux de production projetés; fourniture d'électricité au site minier; des conditions de marché appropriées pour la vente de diamants bruts; accès à des compétences appropriées.

La société possède à Anvers 1745 carats de diamants disponibles à la vente. En raison des conditions actuelles du marché, il a été décidé de ne pas les vendre pour le moment.

Aucun travail de prospection supplémentaire ne devrait être effectué à Sekameng pour le moment.

❖ **Au niveau de l'activité « Uranium »**

Le groupe a pris la décision de céder ce projet. L'acheteur a rempli toutes ses obligations en fin d'année. La vente est soumise à l'approbation réglementaire du ministère des Ressources minérales, qui est en cours de traitement.

❖ **Au niveau de l'activité « Tungstène »**

Le groupe a pris la décision de céder ce projet. L'acheteur a rempli toutes ses obligations en fin d'année et il n'y a aucun élément en suspens à cet égard.

❖ **Au niveau des activités menées par la société Batla Resources (Pty) Ltd**

Concernant la société Elsana Quarry (Pty) Ltd

Au cours de l'exercice écoulé, le groupe a appuyé la décision de moderniser l'usine de production existante à Elsana. Le groupe a mis en oeuvre ses obligations de financement avec les autres actionnaires. L'objectif est pour Elsana de disposer de sa propre usine d'une capacité de production de 20 000 tonnes par mois, ce qui devrait être atteint au cours du premier trimestre du prochain exercice. La direction d'Elsana est convaincue que la demande du produit sur le marché est suffisante dans les secteurs de la construction de routes et de la construction. Cela conduira à une activité plus rentable et fournira au Groupe des résultats encourageants.

**1.1.5 Evènements importants survenus depuis la clôture**

Néant

**1.1.6 Nouveaux Projets**

Le Groupe est actuellement en recherche de nouveaux projets miniers et étudie la faisabilité de certains projets qui lui ont été soumis.

**1.1.7 Recherche et développement**

Dans le cadre du développement de ses actifs et en particulier pour répondre favorablement aux spécifications requises pour l'extraction de minerais tels que le diamant, le granit ou le tungstène, le Groupe a fait effectuer toutes ses séries de tests ou par des sociétés spécialisées dans la géologie et la métallurgie.

Le Groupe a continué de travailler avec les sociétés et cabinet suivants pour développer ses projets :

Société / Cabinet	Site concerné	Ressource	Objet
G.R.S.	Riviera Tungsten	Tungstène Molybdène LREE	Expert en ingénierie pour la mise en exploitation d'une usine d'extraction minière
Imilingo	Alluvial Ventures	Diamant	Expert en services intégrés pour la métallurgie
One Vision Mineral Processing	Elsana Quarry	Granit	Expert en conception et construction d'installations

## 1.2 Analyse des affaires et de la situation

L'exercice financier montre que les **produits** du Groupe sont au 31 mars 2019 de **8.325 K€** contre 9.764 K€ pour l'exercice précédent soit une baisse de **14,7 %**.

Le **Chiffre d'Affaires** s'établit à **8.116 K€** contre 10.793 K€ l'exercice précédent soit une baisse de **24.8 %**. Cette baisse est principalement due au fait que lors de l'exercice précédent, le Groupe avait procédé à la cession de ses participations dans le Kimberley Miners Forum et donc de l'arrêt de l'activité de Superkolong (Pty) Ltd.

Les **Charges d'Exploitation** du Groupe s'établissent à **7.081 K€** contre 8.145 K€ l'exercice précédent soit une baisse de **13.1 %**.

Le **Résultat d'Exploitation** du Groupe ressort à **1.244 K€** contre 1.619 K€ lors du précédent exercice, soit une baisse de **23.16 %**.

L'**EBITDA** (« Earnings Before Interest Taxes and Depreciation ») ressort à **2.165 K€** au 31 mars 2019 contre 2.580 K€ au 31 mars 2018, soit une baisse de **16.1 %**.

Les emprunts et dettes financières ont diminué de **47.56 %** pour passer de **164 K€** à **86 K€**.

Ainsi la trésorerie ressort au 31 mars 2019 à **6.857 K€** contre **5.104 K€** à la fin de l'exercice précédent.

Le Groupe continue de pratiquer une politique sociale visant à améliorer la formation et la qualification ainsi que le bien-être de ses salariés.

A cet effet, les salariés suivent des formations internes certifiées par un organisme agréé (site de Letseng, de Elsana et de Kolo).

De même, et principalement sur son site de Letseng au Lesotho, les salariés bénéficient de conditions leur permettant de travailler dans de bonnes conditions. Ainsi, ces salariés sont correctement rémunérés, logés, nourris, bénéficient d'un certain confort matériel et sont suivis médicalement. Enfin un intéressement sur les résultats de leur site d'exploitation leur est reversé, démontrant toute l'envie du Groupe de mener une politique sociale visant à améliorer les conditions de vie de son

personnel, qui constitue sa principale ressource.

Le Groupe continue de se montrer bienveillant avec les communautés locales. C'est notamment le cas sur le site de Kolo au Lesotho où le Groupe a mené une stratégie d'implantation de ses infrastructures en tenant compte des desiderata de certaines familles locales qui ne souhaitent pas être relogées sur un autre site. A cet effet, et au-delà même de la politique sociale que le Groupe développe pour ses salariés ; il s'agit plus d'une volonté de participer au développement de l'économie et du niveau social du tissu local.

### **1.3 Principaux risques et incertitudes**

#### **1.3.1 Concernant le site de Kolo Projet « diamant »**

La viabilité économique future du projet Kolo dépend de plusieurs facteurs mentionnés aux points 1.13 et 1.14 ci-dessus. Le délai nécessaire à l'achèvement du processus est actuellement indéterminé et entièrement dépendant de la participation volontaire des différents acteurs. Bien que la société continue de tout mettre en œuvre pour maintenir un calendrier rigide avec des objectifs clairs, le processus lui échappe un peu.

L'objectif du groupe est de mener à bien le processus de consultation en cours et les échanges avec le gouvernement dans les meilleurs délais afin de pouvoir prendre une décision économique appropriée en ce qui concerne le début de la phase d'extraction minière.

Le principal risque réside dans le fait que le processus de consultation peut prendre beaucoup de temps et que le résultat final peut être trop onéreux pour la société et avoir ainsi un impact négatif sur la viabilité économique du projet. Il existe également un risque croissant d'impact des diamants synthétiques (cultivés en laboratoire) sur le prix / valeur du marché des diamants bruts de petite taille et de faible valeur, ce qui pourrait avoir une incidence sur les revenus potentiels du projet Kolo.



#### **1.4 Exposé sur les résultats économiques et financiers**

Le **total général du bilan** s'élève à **16.271 K€** contre 16.043 K€ lors de l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019, le **Chiffre d'Affaires** de l'ensemble consolidé du Groupe s'élève à **8.116 K€** contre 10.793 K€ selon les comptes de l'exercice clos l'année précédente, soit une baisse de **24.8 %** en devise Euro. Cette baisse est due à la cession des participations du groupe dans le Kimberley Miners Forum et donc à l'arrêt de l'activité de Superkolong (Pty) Ltd.

Les **Produits d'Exploitation** de l'exercice ont atteint un total de **8.325 K€** contre 9.764 K€ l'exercice précédent soit une baisse de **14.7 %**.

Les **Charges d'Exploitation** soit baisse de **1.064 K€** à **.7.081 K€** soit une baisse de 13.1 %.

L'**EBITDA** (« Earnings Before Interest Taxes and Depreciation ») ressort à **2.165 K€** au 31 mars 2019 contre 2.580 K€ au 31 mars 2018, soit une baisse de **16.1 %**.

Le **Résultat d'Exploitation** ou **EBIT** (Earnings Before Interest and Taxes) de l'exercice ressort à **1.244 K€** contre 1.619 K€ lors de l'exercice précédent, soit une baisse de **23.16 %**.

Le **Résultat Financier** de l'exercice ressort à **285 K€** contre 63 K€ lors de l'exercice précédent.

Le **Résultat Courant Avant Impôts** de l'exercice s'établit à **1.529 K€** contre 1.682 K€ selon les comptes de l'exercice clos l'année précédente.

L'exercice clos le 31 mars 2019 de l'ensemble consolidé du Groupe fait ressortir un **bénéfice** de **1.439 K€**.

Ce montant est impacté par un montant d'impôts de 462 K€.

L'amortissement des « survaleurs » (Goodwill \*) est quant à lui à 0.

*(\* Il a été convenu de procéder à un amortissement des nouvelles « survaleurs » sur une période de 7 ans)*

La **trésorerie** du Groupe est **positive** pour un montant de **6.857 K€** contre 5.104 K€ lors de l'exercice précédent.

*Ces éléments peuvent être retrouvés dans le tableau synthétique suivant :*

Eléments En K€	Exercice Clos 31 mars 2019 (12 mois)	Exercice Clos 31 mars 2018 (12 mois)	Exercice Clos 31 mars 2017 (12 mois)
Chiffre d’Affaires	8.116	10.793	19.155
Produits d’Exploitation	8.325	9.764	19.422
Charges d’Exploitation	7.081	8.145	13.030
EBITDA	2.165	2.580	8.335
Résultat d’Exploitation (EBIT)	1.244	1.619	6.392
Résultat Financier	285	63	- 611
Résultat Courant Avant Impôts	1.529	1.682	5.781
Résultat Exceptionnel	372	- 150	- 2.241
Impôts	462	1.105	1.683
Amortissement des Survaleurs (Goodwill)	0	0	136
Résultat des Sociétés Mises en Equivalence	0	-	-
<b>Résultat Net Consolidé</b>	<b>1.439</b>	<b>427</b>	<b>1.721</b>

## **1.5 Présentation des Comptes Consolidés**

Quoique le Groupe n’ait aucune obligation légale en la matière, les comptes consolidés, certifiés par les commissaires aux comptes, qui vous sont présentés, vous permettent ainsi d’avoir une vision globale de l’activité et de la situation du groupe constitué par la Société, ses filiales et sociétés contrôlées.

Au 31 mars 2019, le périmètre de consolidation du Groupe Batla Minerals comprenait les sociétés suivantes :

Sociétés	Informations	% intérêts	Méthode de Consolidation
<b>BATLA MINERALS</b>	Société anonyme de droit français au capital de 53.500 euros, immatriculée au registre du commerce des sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 493056162 ayant son siège social 1 Rue de la Sauvagine 34920 LE CRES	N/A	Mère
<b>EL NINO MINING</b>	Société de droit sud africain, constituée sous la forme de « private company », au capital de 1 600 rands immatriculée au « Registrar of Companies » de la République d’Afrique du Sud sous le n°2001/019313/07 ayant son siège social Tygerforum B, 2 <sup>nd</sup> floor, 53 Willie Van Schoor avenue Bellville 7530, PO BOX 3347 à TYGERVALLEY.	100.00%	Globale
<b>ALLUVIAL VENTURES</b>	Société de droit du LESOTHO, enregistrée sous le numéro 2002/394 ayant son siège social c/o Moors Rowland, 15 United Nations Road, Meseru LESOTHO.	100.00%	Globale
<b>DRUID EXPLORATION</b>	Société de droit sud africain constituée sous forme de « close corporation », immatriculée au « Registrar of Companies » de la République d’Afrique du Sud sous le n° 1995/005983/07 ayant son siège social à 44 Constantia road, 7800 WINBERG.	100.00%	Globale
<b>SKIP FAST FOODS</b>	Société de droit sud africain constituée sous forme de « private corporation », immatriculée au « Registrar of Companies » de la République d’Afrique du Sud sous le n° 2001/048323/23 ayant son siège social à NBS Building, Jone streer, 8301 KIMBERLY.	100.00%	Globale
<b>BATLA RESOURCES</b>	Société de droit sud africain, constituée sous la forme de « private company », au capital de 120 rands immatriculée au « Registrar of Companies » de la République d’Afrique du Sud sous le n°2007/010446/07 ayant son siège social Tygerforum B, 2nd floor, 53 Willie Van Schoor avenue Bellville 7530, PO BOX 3347 à TYGERVALLEY.	49.00%	MEE
<b>BATLA INVESTMENT HOLDINGS</b>	Société de droit mauricien, au capital de 100 euros immatriculée sous le numéro 090977 C1/GBL ayant son siège social 33 Edith Cavell Street, Port Louis, Mauritius.	100.00%	Globale
<b>TORO DIAMONDS</b>	Société de droit du LESOTHO, enregistrée sous le numéro 2009/1044 ayant son siège social PO Box 12508 Maseru 100 LESOTHO	100.00%	Globale
<b>ELSANA QUARRY</b>	Société de droit sud africain, constituée sous la forme de « private company », au capital de 240 rands immatriculée au « Registrar of Companies » de la République d’Afrique du Sud sous le n°2006/022382/07 ayant son siège social PO Box 298, Porteville 6810.	26.00%	MEE
<b>BATLA RIVIERA INVESTMENTS</b>	Société de droit mauricien, au capital de 100 €, immatriculée sous le numéro 096179 C1/GBL, ayant son siège social 33 Edith Cavell Street, Port Louis, Mauritius	100.00%	Globale
<b>KOLO HOLDING</b>	Société de droit du Lesotho au capital de M 1000, enregistrée sous le numéro 2011/608, ayant son siège social Grosvenor House Sentinel Park 15 United Nations Roads, Maseru, LESOTHO	75.00%	Globale
<b>RESKOL DIAMOND MINING</b>	Société de droit du Lesotho au capital de M 1000, enregistrée sous le numéro 2010/1393, ayant son siège social Grosvenor House Sentinel Park 15 United Nations Roads, Maseru, LESOTHO	60.00%	Globale

<b>ITAKANE TRADING 243</b>	Société de droit sud africain, constituée sous la forme de « private company », au capital de 240 rands immatriculée au « Registrar of Companies » de la République d’Afrique du Sud sous le n°2008/016067/07 ayant son siège social Tygerforum B, 2nd floor, 53 Willie Van Schoor avenue Bellville 7530, PO BOX 3347 à TYGERVALLEY.	100.00 %	Globale
<b>SUPERKOLONG</b>	Société de droit sud africain, constituée sous la forme de « private company », au capital de 1000 rands immatriculée au « Registrar of Companies » de la République d’Afrique du Sud sous le n°2004/014482/07 ayant son siège social 76 Quinn Street à Kimberley	100.00%	Globale

Les comptes consolidés au 31 mars 2019 font ressortir un résultat net part du Groupe égal à **1.439 K€uros**.

## 1.6 Tableau des Résultats du Groupe

Le tableau des résultats du Groupe pour les exercices clos sur les 5 dernières années figure en Annexe 2.

## II- RAPPORT SUR LA SITUATION ET L’ACTIVITE DE LA SOCIETE

### 2.1 Activité et situation de la Société

La Société a poursuivi son activité de holding, s’attachant avec la plus grande rigueur et la plus grande vigilance à suivre l’évolution des sociétés du Groupe.

### 2.2 Perspectives d’avenir

La Société a recentré toute son activité sur la gestion du Groupe.

### 2.3 Principaux risques et incertitudes

La Société n’a pas identifié de risques ni incertitudes de nature précise.

### 2.4 Evènements importants survenus depuis la clôture

Aucun événement de nature importante n’est intervenu depuis la clôture.

### 2.5 Recherche et développement

Néant

## 2.6 Capital Social et Participation

Le capital social de Batla Minerals au 31 mars 2019 est de 53.500 € constitué de 5.350.000 actions à 0,01 € de nominal.

Compte tenu des déclarations de franchissements de seuils reçues par la Société en application des dispositions de l'Article L. 233-7 du Code de commerce et de l'article 13 des statuts de la Société, vous trouverez ci-après et conformément à l'Article L. 233-13 du Code de commerce l'identité des personnes physiques ou morales détenant directement ou indirectement, au 31 mars 2019, les pourcentages du capital social et des droits de vote aux assemblées générales visés audit article :

Intitulé du Compte	% du Capital	% des Droits de Vote
Garfield B.V.	53,80	39,81
JLP SAS	13,73	20,32
Juvela Investments Ltd	8,16	12,08
SARL V5	6,26	9,26
Société Civile Lauviah	5,79	8,57

Capital social : 5.350.000 actions

Droits de Vote : 7.230.735 DV

Les participations détenues directement ou indirectement par Batla Minerals dans d'autres sociétés sont présentées dans l'organigramme joint en Annexe 1.

## 2.7 Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2019 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le total général du bilan s'élève à **9.464.288 €** au 31 mars 2019 contre 8.766.911 € au 31 mars 2018.

La Société n'a à ce jour qu'une activité de holding financière, elle ne produit pas de Chiffre d'Affaires.

Ses ressources proviennent de la facturation d'intérêts de prêt réalisé à sa filiale El Nino Mining (Pty) Ltd. Ce prêt étant de vocation « long terme », n'a pas pour objet à être remboursé dans l'immédiat.

Le montant des produits financiers s'est élevé à **2.048.853 €**.

Le montant des charges d'exploitation de l'exercice ressort à **171.421 €** contre 412.222 € l'exercice précédent. Il est à noter une provision de 188.228 €

correspondant à la facturation des intérêts du prêt consenti à sa filiale Batla Investment Holdings.

Les comptes annuels de la Société font ressortir un **résultat les bénéfice** de **1.110.783 €**.

## **2.8 Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2019**

Les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2019 se soldent par un bénéfice de 1.110.783 € que nous vous proposons d'affecter au compte report à nouveau qui, compte tenu du report à nouveau négatif de 13.824.678 € du 31 mars 2018 le porte à –  
12.713.895 €.

## **2.9 Délais de paiement**

FACTURES REÇUES NON REGLEES AU 31-03-2019 DONT LE TERME EST ECHU

Dans le respect de la nouvelle disposition liée à la loi de Modernisation de l'Economie (article L441-6), les délais de paiement à l'égard de nos fournisseurs doivent être publiés.

Les factures fournisseurs sont payables à réception / à 30 jours après réception selon les fournisseurs..

	<i>0 jour (indicatif)</i>	1-30 jour(s)	31-60 jours	61-90 jours	> 90 jours	Total (1 jour et plus)
Nombre de factures concernées	4					0
Montant total des factures concernées (€ H.T.)	€30 742					0
Pourcentage du montant total des achats H.T. de l'exercice	18.1%					0

Au 31 mars 2019, il n'existait pas de créances impayées sur les clients de la société.

## **2.10 Conventions visées à l'Article L 225-38 du Code de Commerce**

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les conventions réglementées visées à l'article à L. 225-38 du Code de Commerce régulièrement autorisées par votre conseil d'administration au cours de l'exercice écoulé.

Nouvelle convention conclue au cours de l'exercice :

**Aucune**

Les conventions suivantes, bien que réalisées lors d'un exercice antérieur, ont continué de porter effet lors de l'exercice clos le 31 mars 2019

### ❖ **Prêt El Niño Mining**

Le contrat de prêt entre la Société et El Niño Mining (Pty) Ltd du 25 mai 2007, tel qu'amendé par un avenant du 1<sup>er</sup> octobre 2007, un avenant du 25 mai 2008 et un avenant du 1<sup>er</sup> avril 2010, s'est poursuivi au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019.

Les termes essentiels de ce prêt sont les suivants :

- montant prêté : 17 730 000 €
- intérêts : Euribor 1 an +1 % plafonné à 3% payables semestriellement
- durée : indéterminée

Ce prêt accordé par la société mère à sa filiale, El Nino Mining (Pty) Ltd a servi à acquérir certains actifs du Groupe.

Au 31 mars 2019, les paiements suivants ont permis de rembourser partiellement le prêt consenti par la Société à sa filiale El Nino Mining (Pty) Ltd :

- 3.240.000 € durant l'exercice 2015/16
- 197.290 € durant l'exercice 2016/17
- 4.959.900 € durant l'exercice 2017/18
- 1.017.000 € durant l'exercice 2018/19

Le montant des intérêts versés pour l'exercice 2018/2019 s'élève à 79.488,53 €.

### ❖ **Autorisation de paiement de prestation de conseil pour un administrateur**

Selon le procès verbal du 19 mai 2016, le Conseil d'Administration de la Société Batla Minerals S.A. a autorisé la Société à verser à Monsieur Carlo Soors, administrateur, une somme de 12.100 € TTC (douze mille cent €uros) pour ses prestations de conseil, pour l'ensemble d'un exercice fiscal.

Monsieur Carlo Soors a facturé à la Société une somme de 12.100 € le 5 mars 2019. Cette facture a été payée le 27 mars 2019.

## 2.11 Informations concernant les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'Article L 225-102-1, figure ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société durant l'exercice écoulé.

<b>M. Carlo Soors</b>	Néant	-
<b>M. Kevin van den Nieuwenhuijzen</b>	Directeur	Specialist Aviation Service Ltd (UK) Hawkfield Corporation NV Garfield BV Metecho Holding (Maurice) Batla Investment Holdings (Maurice) Batla Riviera Investments (Maurice) El Nino Mining (Pty) Ltd
<b>M. Jean Retief</b>	Président Directeur Général	Batla Minerals S.A.
	Directeur Général	El Nino Mining (Pty) Ltd
	Directeur	Batla Investment Holdings (Maurice)
	Directeur	Batla Riviera Investments (Maurice)
	Directeur	Elsana Quarry (Pty) Ltd
	Directeur	Paddy's Pad 1183 (Pty) Ltd
	Directeur	Toro Diamonds Lesotho Kolo Holdings (Pty) Ltd Reskol Diamond Mining (Pty) Ltd Superkolong (Pty) Ltd Itakane Trading 243 (Pty) Ltd Buchuberg Gravels (Pty) Ltd Austins Post (Pty) Ltd Alluvial Ventures (Pty) Ltd Bongani Minerals (Pty) Ltd

Aucun jeton de présence n'a été versé durant l'exercice clos le 31 mars 2019.

Nous vous rappelons que les mandats des 3 membres du conseil d'administration ont été renouvelés pour trois exercices lors de l'assemblée tenue en 2018.

## 2.12 Modalités d'exercice de la direction générale

Nous vous informons que depuis le 31 mars 2015, Monsieur Jean David RETIEF exerce les fonctions de Président Directeur Générale de la Société.

## 2.13 Nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes

Nous rappelons aux actionnaires que de nouveaux commissaires aux comptes ont été nommés pour une période de six exercices lors de l'assemblée générale du 27 septembre 2018, à savoir:

- BDO LEGER & Associés sis 43-47 Avenue de la Grande Armée à 75116.



## **2.14 Information relative à la participation des salariés au capital social de la Société**

Aucun salarié de la Société ou de l'une quelconque de ses filiales ne détient de participation. Seul M. Jean RETIEF, Président Directeur Général de la Société détient 5.100 actions.

## **2.15 Dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune somme correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement visée à l'article 39-4 du CGI.

## **2.16 Rapport sur le gouvernement d'entreprise**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 alinéa 6 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le gouvernement d'entreprise.

### *2.16.1 Modalités d'exercice de la Direction Générale*

Conformément à l'article L. 225-37-4, 4° du Code de Commerce, nous vous indiquons que votre Conseil d'Administration a procédé au choix de l'une des deux modalités d'exercice de la Direction Générale prévues à l'article L 225-51-1 du Code de Commerce.

Le Conseil d'Administration a décidé d'opter pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

En conséquence, Monsieur Jean RETIEF assume sous sa responsabilité la Direction Générale de la société, et ce, pour la durée de son mandat d'Administrateur.

Sauf modification du mode d'exercice de la Direction Générale, la présente indication ne sera pas reprise dans les rapports ultérieurs.

### *2.16.2 Conventions conclues par un mandataire social ou un actionnaire significatif de la Société*

Nous vous informons qu'aucune convention réglementée nouvelle n'a été conclue, au cours de l'exercice écoulé entre un dirigeant ou un actionnaire significatif de la Société et une filiale de cette dernière.

### *2.16.3 Mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social*

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 1° du Code de Commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société.

<b>M. Carlo Soors</b>	Néant	-
<b>M. Kevin van den Nieuwenhuijzen</b>	Directeur	Specialist Aviation Service Ltd (UK) Hawkfield Corporation NV Garfield BV Batla Investment Holdings (Maurice) Batla Riviera Investments (Maurice) El Nino Mining (Pty) Ltd
<b>M. Jean Retief</b>	Président Directeur Général	Batla Minerals S.A.
	Directeur Général	El Nino Mining (Pty) Ltd
	Directeur	Batla Investment Holdings (Maurice)
	Directeur	Batla Riviera Investments (Maurice)
	Directeur	Elsana Quarry (Pty) Ltd
	Directeur	Paddy's Pad 1183 (Pty) Ltd
	Directeur	Toro Diamonds Lesotho Kolo Holdings (Pty) Ltd Reskol Diamond Mining (Pty) Ltd Superkolong (Pty) Ltd Itakane Trading 243 (Pty) Ltd Buchuberg Gravels (Pty) Ltd Austins Post (Pty) Ltd Alluvial Ventures (Pty) Ltd Bongani Minerals (Pty) Ltd

#### *2.16.4 Délégations de pouvoirs et de compétence en matière d'augmentation de capital*

Aucune délégation de compétence ou de pouvoirs n'a été accordée au Conseil d'Administration par l'Assemblée générale des actionnaires aux fins d'augmentation de capital social.

#### **2.17 Tableau des résultats de la Société**

Ci-joint, en Annexe 3, le tableau des résultats de la Société sur les 5 dernières années.

#### **2.18 Transfert du siège social de la Société et modification corrélative des statuts**

Nous vous proposons pour des raisons pratiques et suite au changement d'expert comptable-bureau assurant des services administratifs de changer le siège de notre société et de le transférer à partir de la présente assemblée générale au 610, Voie Denis Papin ZAC de Cerceron à 83 700 Saint Raphaël.

Si vous décidez ce transfert, il conviendra de modifier le premier paragraphe de l'article 4 des statuts afin de refléter ce nouveau siège.

Il énoncerait désormais :

**« ARTICLE 4 - Siège social**

Le siège social est fixé au 610, Voie Denis Papin, Zac de Cerceron, 83700, SAINT RAPHAEL «

Le reste de l'article demeure inchangé.

**2.19 Suppression de l'article 39 des statuts**

Nous vous proposons de supprimer l'article 39 des Statuts qui donne l'identité des associés fondateurs de notre Société. Cette information nous semble devenue inutile dans la mesure où les actions sont entre les mains d'autres actionnaires et la mention a cessé d'être obligatoire.

\*                      \*

\*

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre approbation.

Fait à Cape Town  
Le 5 août 2019  
Le Conseil d'Administration